

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 juin 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire suppléant Bertin Cloutier

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2016-06-182: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 201606-183 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai, les séances extraordinaires 16 mai et 30 mai 2016.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption de projets de règlements d'urbanisme.
 - A) Adoption du premier projet du Plan d'Urbanisme no. 332-2016
 - B) Adoption du premier projet de règlement relatif à l'émission des permis et certificat

- no. 333-2016.
- C) Adoption du premier projet de règlement de lotissement no. 334-2016
 - D) Adoption du premier projet de règlement de construction no. 335-2016
 - E) Adoption du premier projet de règlement administratif no. 336-2016
 - F) Adoption du premier projet de règlement de zonage no. 337-2016 et des annexes
8. A) Soumissions des règlements d'emprunt numéros 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015
B) Durée de l'emprunt pour les des règlements d'emprunt numéros 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015.
9. A) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2015.
B) Demande au MTQ réparation route 153
C) Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts.
D) Demande de réparation du chemin des Colons
E) MRC de Mékinac subvention pour baux de villégiatures
10. Demande de dérogation mineure pour le 331, rue Piché.
11. Vacances des employés syndiqués
12. Vidange des fosses septiques par petit camion (Municipalité de Saint-Ubalde)
13. A) Coût de réparation du système de ventilation de Hôtel de Ville
B) Rapport d'inspection de la Salle Aubin
14. A) Formation pour les bénévoles de la bibliothèque municipale
B) Formation pour le directeur des travaux publics (assainissement des eaux usées)
15. A) Embauche de pompiers volontaires
B) Demande de Motocross Ste-Thècle pour camion-citerne
16. A) Demande de prêt d'un local des responsables du soccer
B) Demande de prêt de la Salle Aubin pour un salon des artisans
17. A) Pierre Déry demande d'annulation de facture
B) Auclair Antoine demande d'annulation de facture
18. Embauche d'un étudiant pour le service d'animation/CJE.
19. Demande d'aide financière :
A) De la Fondation québécoises du cancer
20. Demande de la directrice générale adjointe
21. Demande des Cadets Royaux de l'armée Canadienne

22. A) Demande du Dekhockey Mékinac (terrasse)
B) Demande du Dekhockey Mékinac (rangement et laveuse/sécheuse)
23. A) ASQ Consultant/Délégation pour soumission
B) ASQ Consultant mandat pour assurance collective
24. Période de questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles:
- A) Achat de chaises pour la bibliothèque municipale
 - B) Panneau de Sainte-Thècle
 - C) Changer un ponceau de 48 pouces au chemin des Perdrix
 - D) Programme PIC-150
26. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-184: Adoption du procès-verbal des séances du mois de mai 2016

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai, les séances extraordinaires 16 mai et 30 mai 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mai 2016

Éco Entreprise Québec

EEQ nous informe que le Programme d'aide financière pour la récupération dans les aires publiques municipales est accepté pour un montant maximal de 875.00\$.

Canadian National

Le CN nous informe qu'il fera l'application d'herbicide pour l'entretien des emprises ferroviaires du chemin de fer durant le période du 16 mai au 31 août 2016.

Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Le CIUSSMCQ nous informe des mesures à prendre pour les effets de la chaleur accablante sur la population cet été.

Chevalier du Billard

Les Chevaliers du Billard nous offre gratuitement à l'achat de consommation une salle de réunion pour des réunions.

Commission de Protection du territoire Agricole du Québec

Le CPTAQ demande à Mme Tellier de faire une demande d'autorisation à des fins autre que l'agriculture pour son petit bâtiment situé sur le lot 4 756 379.

La CPTAQ nous informe que la demande concernant l'aliénation des lots de Monsieur Marcel Davidson devrait être autorisée en regard du morcellement, car cela viendrait rétablir le droit d'aliénation qui a été perdu lors de la création accidentelle d'une contiguïté à la suite d'un règlement de succession.

Curriculum Vitae

Madame Annel Pellerin-Grondin de Trois-Rivières nous offre ses services en loisir, culture et tourisme.

Médial Services-Conseils-SST

Le Groupe Médial Services-Conseil-SST nous offre leur service en tant que membre de l'unique FQM.

Mini-Scribe

L'ADMQ demande d'adopter un règlement et de le transmettre au ministre concernant les taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Office des Personnes Handicapées du Québec

L'OPHQ nous invite à promouvoir la semaine québécoise des personnes handicapées qui se déroulera le 1^{er} juin prochain.

Réseau Biblio

Le réseau Biblio nous envoie un rappel de la Loi 51 à respecter.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous envoie leur rapport d'approbation du budget 2016. Dans ce budget on y constate un déficit de 45 255\$ dont 4 525 \$ provient de notre municipalité.

Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

La SSJB nous informe qu'elle va nous donner une aide financière de 1 000\$ dans le cadre du programme d'assistance financière aux célébrations locales.

Rés. 2016-06-185: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mai 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-186: Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes

du mois de mai 2016 au montant de 256 299.25 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2016-06-187: Adoption du projet de règlement numéro 332-2016 intitulé : «Plan d'Urbanisme de la Municipalité de Sainte-Thècle»

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Mékinac est entré en vigueur le 27 février 2008 (règlement numéro 2007-247)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme afin de les rendre conforme au schéma révisé;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle peut procéder à l'adoption de son règlement intitulé «Plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Thècle» selon la procédure prévue aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau Plan d'Urbanisme pour remplacer le règlement 7-90;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement no. 332-2016 intitulé: Plan d'Urbanisme de la Municipalité de Sainte-Thècle.
- Le règlement numéro 332-2016 est constitué d'un document principal et de tous documents connexes d'accompagnement, plans, cartes et annexes.
- Le règlement numéro 332-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-188: Adoption du projet de règlement numéro 333-2016 intitulé : «Règlement relatif à l'émission des permis et certificat de la Municipalité de Sainte-Thècle»

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau

règlement relatif à l'émission des permis et certificat pour remplacer le règlement 11-90;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement numéro 333-2016 intitulé; Règlement relatif à l'émission des permis et certificat.
- Le règlement numéro 333-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-189: Adoption du projet de règlement numéro 334-2016 intitulé «Règlement de lotissement de la Municipalité de Sainte-Thècle»

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau de lotissement pour remplacer le règlement 9-90;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement numéro 334-2016 intitulé: Règlement de lotissement.
- Le règlement numéro 334-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-190: Adoption du projet de règlement numéro 335-2016 intitulé : «Règlement de construction de la Municipalité de Sainte-Thècle»

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau règlement de construction pour remplacer le règlement 10-90;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement numéro 335-2016 intitulé: Règlement de construction.
- Le règlement numéro 335-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui

viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-191: Adoption du projet de règlement numéro 336-2016 intitulé : «Règlement administratif de la Municipalité de Sainte-Thècle»

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau règlement administratif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement numéro 336-2016 intitulé : Règlement administratif.
- Le règlement numéro 336-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-192: Adoption du projet de règlement numéro 337-2016 intitulé : «Règlement de zonage et ses annexes de la Municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit procéder au remplacement des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit adopter un nouveau règlement de zonage et ses annexes pour remplacer le règlement 8-90;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- adopte le projet de règlement numéro 337-2016 intitulé : Règlement de zonage et ses annexes.
- Le règlement numéro 337-2016 abroge et remplace tout règlement antérieur qui viendrait en contradiction avec le présent règlement suite à son entrée en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-193 Acceptation de l'offre pour le financement des règlements 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE POISSON, APPUYÉ PAR CLAUDETTE TRUDEL-BÉDARD ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de Caisse

Populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphe pour son emprunt par billets en date du 14 juin 2016 au montant de 930 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015. Ce billet est émis au prix de 100% CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

99 700 \$	2.14 %	14 juin 2017
102 300 \$	2.14 %	14 juin 2018
104 900 \$	2.14 %	14 juin 2019
107 800 \$	2.14 %	14 juin 2020
515 300 \$	2.14 %	14 juin 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-194 Modification du terme pour le financement des règlements 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015.

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 930 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
159-99	34 900 \$
273-2010	130 300 \$
268-2010	155 300 \$
268-2010	101 700 \$
320-2015	19 600 \$
322-2015	139 000 \$
322-2015	349 200 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ BEAUDOIN, APPUYÉ PAR JACQUES TESSIER ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 930 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 159-99, 273-2010, 268-2010, 320-2015 et 322-2015 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 14 juin 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	99 700 \$
2018	102 300 \$
2019	104 900 \$
2020	107 800 \$
2021	110 700 \$ (à payer en 2021)
2021	404 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Thècle émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 juin 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 320-2015 et 322-2015, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-195: Ministère des Transports/rapport d'utilisation des compensations visant l'entretien et préventif des routes locales 1 et 2

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$ 92 400 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts; situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Thècle informe le ministère des Transports de l'utilisation des

compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-196: Ministère des Transports/rapport réparation de la route 153 (Saint-Jacques)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle demande depuis plusieurs années au Ministère des Transports de paver l'accotement sur une partie de la rue Saint-Jacques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle réitère sa demande auprès du Ministère des Transport afin de paver l'accotement sur le côté nord-ouest de la rue Saint-Jacques (Route 153) entre les rues Place Optimiste et Saint-Jean à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-197: Ministère des Transports/rapport d'inspection des ponts

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a fait l'inspection des ponts situés sur notre réseau municipal;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a noté des réparations mineures à effectuer sur certains ponts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle mandat le directeur des travaux publics pour faire effectuer les réparations nécessaires identifiées par le Ministère des Transports au pont du chemin du Lac-Aylwin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-198: Demande de réparation du chemin des Colons

CONSIDÉRANT que les propriétaires de lots qui empruntent le chemin des Colons pour s'y rendre nous demandent d'effectuer des réparations à ce chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle

accepte de fournir environ 4 voyages de gravier concassé pour étendre dans le chemin des Colons.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-199: MRC de Mékinac subvention pour baux de villégiatures

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous a accordé une aide financière de 15 000 \$ pour 2 projets que nous avons présentés dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine public pour réparer certains chemins;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit déboursier un montant équivalent à la subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise le directeur des travaux publics à de réparation de ponceaux sur les chemins des Cèdres et des Érables pour un montant n'excédant pas 12 810 \$.
- Autorise le directeur des travaux publics à demander des soumissions pour le gravelage du chemin du Tour du Lac V'limeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-200: Demande de dérogation mineure pour le 331, rue Piché

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Édith Plamondon et Monsieur Louis Paillé consistant à autoriser l'implantation du bâtiment principal qui est implanté à 6,86 mètres de la marge avant, en contravention avec le règlement de zonage 8-90 qui prescrit 7,6 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 331 rue Piché à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 0.74 mètre dans la marge avant pour la construction d'un bâtiment principal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-201: Vacances des employés syndiqués

CONSIDÉRANT que les employés syndiqués ont déposés liste de leur vacance;

CONSIDÉRANT qu'il y a seulement une semaine où il y aura seulement 1 préposé aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que pour le chauffeur-opérateur de camion de déchets, les vacances cet employé est conditionnel à ce qu'il y est un remplaçant pour effectuer ce travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte les vacances des employés syndiqués tel que la liste signée par eux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-202 : Vidange des fosses septiques par petit camion (Municipalité de Saint-Ubalde)

CONSIDÉRANT que la municipalité ne fait plus affaire avec la RGMRM pour la vidange de fosses septiques par petit camion;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ubalde peut effectuer la vidange de nos fosses septiques par petit camion :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate la municipalité de Saint-Ubalde pour effectuer la vidange de 10 fosses septiques par petit camion au prix de 105 \$ l'heure plus 0.25\$ du gallon ramassé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-203 : Coût de réparation du système de ventilation de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que l'offre d'Intégrair pour la réparation du système de ventilation de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Intégrair au montant de 1 427.36 \$ plus taxes plus la main d'œuvre pour changer trois moteurs du système d'évacuation de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-204 : Rapport d'inspection de la Salle Aubin

CONSIDÉRANT que Christian Paré, TPI, a fait l'inspection de la Salle Aubin et de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT qu' il nous fait un constat de cette inspection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte le rapport d'inspection pour la prévention des incendies pour la Salle Aubin concernant la capacité d'occupation et préparé par Christian Paré, TPI.
- Les correctifs seront effectués lors de la rénovation des portes et fenêtres dans le cadre du programme TECQ.
- Les organismes qui louent la salle Aubin seront avisés des procédures à prendre lors de l'utilisation de cette salle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-205 : Formation pour les bénévoles de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que la responsable de la bibliothèque municipale nous fournit la liste des formations qui seront suivies en 2016 par les bénévoles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte déboursier les frais de formation des bénévoles de la bibliothèque municipale qui auront lieu le 20 mai, le 3 juin, le 11 juin, le 30 juin et le 2 novembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-206 : Formation du directeur des travaux publics (assainissement des eaux usées)

CONSIDÉRANT que le directeur doit suivre une formation afin d'opérer l'usine de traitement des eaux usées.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Jean-Yves Piché, directeur des travaux publics, à suivre la formation pour l'assainissement des eaux usées et les coûts reliés à ce cour sera à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-207 : Embauche de pompiers volontaires

CONSIDÉRANT que quelques pompiers volontaires ont démissionné ou déménagé;

CONSIDÉRANT que la brigade de pompiers compte présentement 16 pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT que le directeur du service d'incendie et un officier ont rencontré 3 candidats intéressés à devenir pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- demande au directeur du service d'incendie de faire une période d'essai de trois mois des trois nouveaux candidats potentiels à être embauchés comme pompier volontaire afin de les évaluer
- Après la période d'essai, le directeur, le directeur nous fera son rapport, si les candidats sont aptes à être pompier volontaire pour les embaucher officiellement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-208 : Demande de Motocross Ste-Thècle pour le camion-citerne

CONSIDÉRANT que de promoteur du Motocross Ste-Thècle nous demande de pouvoir disposer du camion-citerne pour son événement;

CONSIDÉRANT que le directeur du service d'incendie demande au conseil de ne pas acquiescer à cette demande;

CONSIDÉRANT que le directeur du service d'incendie a rencontré le promoteur et lui a proposé que la municipalité lui prête une pompe à la place du camion-citerne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le prêt d'une pompe au Motocross Sainte-Thècle pour son activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-209 : Demande de prêt d'un local des responsables du soccer

CONSIDÉRANT que le comité de soccer nous demande de leur prêter un local pour faire une rencontre avec les parents des enfants qui désirent s'inscrire au soccer durant l'été 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement un local au responsable du soccer afin de tenir une soirée d'information.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-210 : Demande de prêt de la Salle Aubin pour un salon des artisans

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du Salon des Artisans nous demande de leur prêter gratuitement la salle Aubin;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur charge un montant pour la location de table;

CONSIDÉRANT que cette activité engendrera des dépenses à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer la salle Aubin au montant de 50.00 \$ par jour aux organisateurs du Salon des Artisans et des petites entreprises qui aura lieu les 11, 12 et 13 novembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-211 : Pierre Déry demande d'annulation de facture

CONSIDÉRANT que la demande d'annulation de la facture de déplacement inutile faite par Pierre Déry;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'annuler la facture de déplacement inutile de sa fosse septique au montant de 50.00 \$ de M. Pierre Déry.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-212 : Auclair Antoine demande d'annulation de facture

CONSIDÉRANT que M. Antoine Auclair nous demande d'annuler une facture de déplacement inutile de vidange de fosse septique; car il a acheté le chalet la journée que le camion est passé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'annuler la facture de déplacement inutile de sa fosse septique au montant de 50.00 \$ de M. Antoine Auclair.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-213 : Embauche d'un étudiant pour le service d'animation /CJE

CONSIDÉRANT que le Carrefour Jeunesse Emploi nous informe de l'engagement de Vincent Bacon comme animateur pour les parcs de Sainte-Thècle dans le cadre du programme Desjardins Jeune au Travail;

CONSIDÉRANT que le comité d'embauche pour les étudiants de la municipalité a rencontré Vincent Bacon et recommande son embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre du Carrefour Jeunesse Emploi pour l'embauche de Vincent Bacon comme animateur pour le service d'animation des parcs. Son salaire sera de 10.75 \$ de l'heure pour 30 heures semaine à compter du 27 juin 2016 pour 7 semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06--214 : Demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière de la Fondation québécoise du cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 \$ à la Fondation québécoise du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-215 : Demande de la directrice générale adjoint

CONSIDÉRANT que la directrice générale adjointe demande de modifier son horaire de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de modifier les heures de travail de la directrice générale adjointe pour la pause du dîner soit de 11h30 à 12h30 et ce à compter de la fin août 2016 pour une période d'un an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-216 : Demande des cadets Royaux de l'armée Canadienne

CONSIDÉRANT que le Corps de Cadets 2526 Mékinac nous demande de leur fournir un bac afin de récupérer les canettes su terrain de camping;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle de prêter un bac pour la récupération de cannettes au profit des cadets Royaux de l'armée Canadienne, Corps de Cadets 2526 Mékinac. Ce bac sera installé au terrain de camping Domaine Lac et Forêts de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-217 : Demande de Dekhockey Mékinac (Terrasse)

CONSIDÉRANT que DekHockey Mékinac nous demande l'autorisation de construire un parterre pour les spectateurs près de la surface de dek hockey;

CONSIDÉRANT que les coûts de construction sont estimés à 30 000 \$;

CONSIDÉRANT que DekHockey Mékinac demande une aide financière dans le cadre du programme FDT;

CONSIDÉRANT que la participation de DekHockey Mékinac sera de 12 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise DekHockey Mékinac à construire un parterre pour les spectateurs dans le parc Saint-Jean-Optimiste près de la surface de dek hockey à la condition de fourniture à la municipalité d'un plan signé par un ingénieur pour cette construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-218 : Demande de Dekhockey Mékinac/rangement et installation d'une laveuse/sécheuse

CONSIDÉRANT que DekHockey Mékinac de faire un espace de rangement dans le sous-sol du pavillon Desjardins et d'installer les équipements pour une laveuse/sécheuse;

CONSIDÉRANT que l'espace de rangement demandé aura les dimensions de 8 pieds par 12 pieds;

CONSIDÉRANT que la municipalité évalue les coûts de ces installations à environ 2 000 \$;

CONSIDÉRANT que ce rangement réduirait grandement notre espace pour nos équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par

Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne construit pas de rangement au sous-sol du Pavillon Desjardins, ni n'installe d'équipements pour une laveuse/sécheuse pour Dek Hockey Mékinac puisque que cela réduirait l'espace de rangement pour la machinerie de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-219 : Assurance collective – délégation pour soumission

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1er octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ CONSULTANT, cabinet en avantages sociaux et M. Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Jean-François Couture
Appuyé par Jacques Tessier
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Thècle délègue à la MRC de Mékinac son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-220 : ASSURANCE COLLECTIVE – MANDAT À ASQ CONSULTANT EN AVANTAGES SOCIAUX

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région

de la Mauricie et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle adhère à ce regroupement d'assurance collective;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ CONSULTANT est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par André Beaudoin
Appuyé par Jean-François Couture
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le Conseil municipal confie à ASQ Consultant en avantages sociaux, le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Claude Lesieur pose une question concernant la vidange des fosses septiques.

Marcel Bacon demande si la municipalité va se retirer du CLD de Mékinac.

Michel Rheault demande des explications sur le rapport de la salle Aubin, demande s'il y a un âge maximum pour être pompier volontaire et si une inspection des berges du lac Croche sera réalisée.

Louise Trottier dit qu'il y a des problèmes avec le système de son de la salle Aubin et demande si des travaux seront réalisés au fossé de 18^{ème} avenue du Lac-Croche Nord.

Réjean Bédard demande s'il y a un règlement pour les nuisances dans les cours des propriétaires.

Sylvain Trudel demande si le référendum sur le changement de la zone 67 sera respecté dans le futur règlement de zonage.

Danny Dionne dit qu'il y a gens qui envoient leur gazon dans les rues et que des gens font faire leur besoin à leur chien sur les trottoirs et les terrains privés.

Affaires nouvelles

- A) Achat de chaises pour la bibliothèque municipale :
- B) Panneau de Sainte-Thècle
- C) Remplacement d'un ponceau sur le chemin des Perdrix
- D) Programme d'aide financière PIC-150

Rés. 2016-06-221 : Achat de chaises pour la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale nous demande de remplacer des chaises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de 4 chaises du Comptoir d'Escompte au montant de 230.75\$ l'unité pour la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-222 : Panneau d'accueil de la municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer son panneau d'accueil;

CONSIDÉRANT l'offre de Lettrage Plamondon pour la confection de ce panneau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un panneau d'accueil de Lettrage Plamondon au coût de 417.00 \$ plus les taxes pour être installer près de l'hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-223 : Remplacement d'un ponceau sur le chemin des Perdrix

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics nous informe qu'un ponceau est brisé sur le chemin des Perdrix et qu'il doit être remplacé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à remplacer un ponceau sur le chemin des Perdrix. Le coût de ces travaux est estimé à environ 3 000.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-224 : Demande d'aide financière dans le cadre du programme PIC-150 du gouvernement du Canada

CONSIDÉRANT que la municipalité peut présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIC-150 du gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT qu'il y a encore beaucoup de rénovation à faire à l'Hôtel de Ville et que la municipalité peut bénéficier d'une aide financière de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- demande de présenter une demande au gouvernement du Canada dans le cadre du programme PIC-150 afin de rénover l'Hôtel de Ville et la bibliothèque municipale. Les travaux consistent à remplacer les fenêtres, quelques portes de l'hôtel de Ville, de changer les airs climatisés de la bibliothèque municipale.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents se rapportant à cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-06-225: Lever de la séance

À 20h58, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier